



CHS CT : Encore une audio-conférence pour rien !! ou plutôt pour en montrer ses limites...

Jeudi 25 juin 2020 s'est tenue une nouvelle audio-conférence concernant le CHS-CT, dont l'ordre du jour, n'a été décliné qu'à son ouverture :

1. la reprise de l'activité à la DGFIP et à la Douane
2. le budget
3. point sur le DUERP

Sur le point n°1, rien de nouveau ne nous a été présenté, tout a été précédemment décrit lors des « Point situation DDFiP 06 » successifs, ou par les responsables locaux concernant la Douane.

En ce qui concerne le point n°3, l'assistant de prévention a rappelé le planning initial de cette démarche, indiquant que ce calendrier devrait être décalé d'une année... dont acte.

Enfin, pour le point n°2, le budget...

Pour montrer encore plus le dédain de l'Administration, les documents budgétaires nous ont été communiqués le mercredi soir à 17h30 !!

Difficile dès lors de se mobiliser à distance pour

- rejeter le financement de travaux d'amiante (qui devrait être pris sur la dotation globale de la DDFiP) puisqu'il ne s'agit plus de montrer l'exemple par le biais d'un co-financement avec le CHS CT ;
- l'éclairage d'une terrasse déjà financée par le CHS CT (qui incombe plutôt à la Direction concernée)...

Malgré les oppositions des organisations syndicales sur ces points entre autres, le Président du CHS CT n'en a pas tenu compte, et a validé toutes les propositions... sans demander un vote de la parité syndicale !!!

Et tout ça, au détriment de dépenses au bénéfice d'un plus grand nombre d'agents, concernant l'hygiène, la sécurité au travail, les conditions de travail !!

FO FINANCES a défendu une proposition de remplacement des robinets actuels, par des modèles sans contact, accompagné du renouvellement des distributeurs de savon sans contact également, pour permettre :

- ✓ d'assurer des économies d'eau ;
- ✓ d'assurer une meilleure hygiène en cette période de crise sanitaire

Ces dépenses correspondent parfaitement à une **dépense d'exemplarité**, en vue d'une poursuite de ces changements par les Directions.

Et bien non !!

L'audio-conférence fait vraiment bien le jeu de l'Administration, qui sait la manier avec brio, empêchant :

- toute discussion constructive
- toute suspension de séance
- tout vote
- tout échange entre les représentants syndicaux

Enfin, en question diverse, il a été abordé la possibilité d'avoir des horaires aménagés pour les sites sans climatisation, comme Cagnes sur Mer ou Menton, par exemple. Le Président du CHS CT n'a pas émis d'avis franchement négatif, mais cette décision sera prise éventuellement en son temps. Les collègues des Bouches-du-Rhône bénéficient eux de vrais horaires aménagés (voir site Ulysse local du 13)

Vivement la prochaine séance en présentiel, prévue pour l'instant le 24 septembre 2020... en espérant avoir, cette fois-ci, des documents de travail suffisamment tôt !!

Les élus **FO FINANCES**
à cette audio-conférence
Pascal ALLARI – Josiane MSILI – Érick LESPAGNOL

